



REGLEMENT

CONCOURS D'AFFICHE des MÉDIEVALES de MONTFERRAND

L'association Il était une fois Montferrand organise, chaque année, un concours d'affiche afin de faire réaliser le visuel de l'affiche par un.e artiste, amateur ou professionnel. L'œuvre sélectionnée servira de support à la promotion des fêtes.

Le concours d'affiche pour les Médiévales de Montferrand permet aux candidats d'exprimer leur talent pictural. Cette initiative culturelle n'entre pas dans une logique commerciale. Elle permet de promouvoir la création artistique et plastique, et d'impliquer un large public dans la préparation des fêtes.

Ce concours est ouvert à tous, une catégorie spéciale est toutefois créée pour les moins de 14 ans. Chaque candidat devra s'engager à respecter le règlement ci-joint.

Le lauréat se verra remettre un bon d'achat chez CALYPSO-DALBE de CLERMONT-FERRAND de 150 €, le second recevra un bon d'achat de 50€ et le lauréat de moins de 14 ans, un bon d'achat de 30 €.

Le thème choisi pour les fêtes médiévales de cette année :

« LA COMTESSE G. Les foires au Moyen Age »

Retiré dans ses terres de Vodable, Dauphin d'Auvergne laissa ses terres à sa femme la Comtesse G, dite comtesse Brayère, et à leur fils Guillaume. En 1196, elle «donnait la ville à tous les hommes et toutes les femmes qui y prendront maison et qui y résideront ».

Cette chartre relança l'activité économique de la ville grâce à de nombreuses foires protégées par de vastes remparts, plus grands, à l'époque que ceux de Carcassonne. Ces rassemblements commerciaux attiraient moult chalands égayés par des saltimbanques, acrobates, jongleurs, musiciens et tourmentés par des bonimenteurs, mendiants et autres coupe-bourses...

Article 1 : Engagement : Le candidat s'engage librement à participer au concours. Le candidat autorise l'association à exploiter l'œuvre retenue comme affiche et comme support de communication des Médiévales de Montferrand.

L'association s'engage à respecter l'œuvre retenue, c'est-à-dire, à ne pas modifier la forme de la création artistique, sans l'accord du candidat.

Article 2 : Critères : Chaque candidat est libre d'utiliser la technique artistique et plastique qu'il souhaite. Il représente uniquement la **partie graphique** de l'affiche. L'association fera ajouter les écritures, les dates et les logos à l'infographiste.

1. Respecter le format :

a. **FORMAT PAPIER** : le projet devra occuper un format de 40 cm X 40 cm. Veillez à la qualité du support qui sera numérisé par l'imprimeur.

b. **FORMAT NUMÉRIQUE** : L'œuvre devra respecter un **format carré** d'une résolution d'au moins **600 dpi** pour pouvoir supporter les agrandissements.

2. Créer une œuvre originale. Pas de copies, collages et montages d'images connues.

3. Respecter le style du Moyen Age. Évitez les anachronismes, les erreurs historiques comme l'antenne de télévision sur le Puy de Dôme !...

4. Respecter le thème des fêtes Médiévales de l'année.

5. Avoir un impact visuel suffisant. Une affiche doit être compréhensible par les passants dès le premier regard. Votre visuel doit donc être une œuvre impactante et au graphisme très lisible de loin.

Les œuvres qui ne respecteront pas ces critères seront écartées du vote des adhérents.

Article 4 : Envoi de l'œuvre : Elle devra parvenir à l'association avant le **15 février 2024 accompagnée du bulletin d'inscription.**

Les projets originaux papier devront être envoyés par courrier ou déposés, sur rendez-vous au 04 73 23 19 29, au siège de l'association, le cachet de la poste faisant foi. Ils ne devront pas être pliés.

Les projets numériques peuvent être envoyés par mail, WE TRANSFERT ou lien à partir d'un CLOUD.

Article 5 : Sélection : Un numéro d'ordre sera apposé au devant du projet pour respecter l'anonymat du candidat.

Une présélection sera faite par les membres de la commission Communication par rapport aux critères définis dans l'article 2. Seules les œuvres qui respectent les cinq critères seront retenues.

La sélection finale de l'affiche sera faite par un jury composé de l'ensemble des adhérents et bénévoles de l'association.

Article 6 : Catégorie moins de 14 ans. Les enfants de moins de 14 ans concourent dans une catégorie spéciale primée, le jury désignera un gagnant pour cette catégorie.

Article 7 : Les œuvres reçues seront exposées lors des fêtes Médiévales. Tous les candidats pourront ensuite récupérer leur œuvre.

BULLETIN D'INSCRIPTION

AU CONCOURS D'AFFICHE

A remplir lisiblement et à joindre obligatoirement à l'oeuvre

Catégorie adulte

Catégorie moins de 14 ans

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal, ville :

téléphone :

adresse mail :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et me soumettre à ses clauses.

Je m'engage à participer au concours d'affiche des Médiévales de Montferrand et à remettre définitivement **mon projet** original à l'association avant le **15 Février 2024**

Fait à

le

Signature